

Bonjour à tous,

La distribution des cartes cadeaux de Noël débutera le **21 novembre 2025**.

Les permanences du CSE ont lieu les vendredis de 9h00 à 12h00

sauf le vendredi **5 décembre**,  
la permanence se terminera exceptionnellement **à 11h00**.

Pour toute demande particulière (procuration ou autre) merci d'en faire la demande au CSE soit par mail : [cse.chrome44@chromenet.fr](mailto:cse.chrome44@chromenet.fr)

ou par SMS au 06.10.21.65.40

Les livrets ECOMUST ne seront disponibles qu'à partir de début décembre.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Cordialement.

Le CSE